

# La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

## Sommaire

I Annonces à faire en chaire — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Missions catholiques en Afrique et en Asie. — V Pensées de carême. — VI Grand'messes de requiem. — VII Chronique. — VIII Notes bibliographiques. — IX Aux prières. — X O salutaris hostia.

## ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 2 mars

Le 24 anniv. du couronnement de Léon XIII, 1er vendredi du mois et, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, le 9 anniv. du sacre de l'évêque.

## ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 2 mars

Office du IIIe dim. du Carême, *semi-double privil.*; à la messe 2e or. *a cunctis*, 3e *Omnipotens*; préf. du Carême. — Vêpres du dim.; suffrages.

## SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 9 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Sainte-Cunégonde.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Casimir (Ripon) et de Saint-Thomas-d'Aquin (Billings' Bridge).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennités des titulaires de Saint-Thomas-d'Aquin et, par anticipation, de Saint-Grégoire (Mount Johnson).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Thomas-d'Aquin (Compton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Sainte-Perpétue et, par anticipation, de Saint-Grégoire.

J. S.

## MISSIONS CATHOLIQUES EN AFRIQUE ET EN ASIE

**N**OUS convions aujourd'hui nos lecteurs à faire avec nous le tour de l'Afrique et de l'Asie, dans le but d'établir le bilan religieux de l'année qui vient de finir, chez les 900 millions d'hommes encore arriérés du vieux monde.

\* \* \*

*Afrique.* Commençons par la terre de Cham. Dans la lutte sans trêve engagée pour la conversion des fétichistes entre le catholicisme et le mahométisme, le catholicisme, malgré les moyens si disproportionnés dont il dispose contre son redoutable ennemi, a remporté des avantages parfois inespérés.<sup>1</sup>

— Pendant qu'en Algérie et Tunisie les successeurs de Mgr Lavigerie travaillent à constituer un clergé franco-africain, adapté aux besoins locaux et connaissant les coutumes arabes, une lente transformation, à peine sensible encore, mais néanmoins réelle, semble agiter le monde arabe. Malgré les incidents fâcheux qui ont ensanglanté, l'an dernier, le village de Marguerite, des esprits attentifs signalent, sinon un rapprochement, du moins une diminution des haines fanatiques de l'indigène à l'égard des « Roumis ». Le prêtre catholique, hier abhorré, est écouté avec plus de curiosité. Le jour n'est peut-être pas éloigné où ces cerveaux, déformés par douze siècles d'erreurs, admettront la supériorité morale de l'Evangile sur le Coran.

— Mais, à l'ouest, l'empire du Maroc reste toujours impénétrable et comme figé dans sa barbarie. Au Sénégal, l'évangélisation a été suspendue par la terrible épidémie de fièvre jaune qui a enlevé à la Mission des Pères du Saint-Esprit une dizaine de ses membres les plus actifs et les plus zélés. Maintenant que le fléau semble arrêté, les missionnaires sont repartis occuper leurs postes du Niger et du pays des Maures. Tombouctou la Mystérieuse, la « ville sainte » du

mahométisme, est aux mains des Pères Blancs, et les Touareg, comme autrefois les Athéniens priant le « Dieu inconnu », viennent du fond du désert saharien écouter ces ministres du véritable Allah. Pourquoi faut-il que le vaillant évêque qui avait créé le vicariat apostolique du Sahara, Mgr Hacquard, n'ait pu achever l'œuvre qu'il avait rêvée, d'établir une ligne de stations dans toute la boucle du Niger, au milieu des populations si denses du Mossi. Telle était l'activité de cet évêque que son vicariat a dû d'être partagé entre deux de ses confrères. Mais NN. SS. Bagin et Guérin, dépositaires de son idée, continueront l'entreprise de cet homme de Dieu qui fut vraiment un apôtre de génie.

— Sur la côte de Guinée, au Dahomay, au Lagos, dans la Nigéria britannique, l'Évangile fait d'étonnants progrès, grâce aux Pères des Missions africaines de Lyon, et les vicariats apostoliques de la Côte-d'Or et du Dahomey viennent d'être constitués. Des catéchistes sont appelés à diriger les intelligentes populations du pays Haoussa. Les rois d'Onitcha et de Niébbé se convertissent et tout leur peuple suit cet exemple. En Cimbébasie, dans l'Afrique occidentale portugaise, les Pères du Saint-Esprit pénètrent dans la région jusqu'ici inviolée du Counyanha où règne le roi Escourou, un de leurs anciens catéchumènes dont ils espèrent la conversion prochaine. Au Congo belge, la congrégation de Schentz-les-Bruxelles et les Norbertains ; au Congo français, les Pères du Saint-Esprit ont installé des postes, couvrant ainsi le centre africain des frontières de la Zambézie jusqu'aux rives du Tchad. Ils donneront bientôt la main à leurs confrères du Zanguebar qui, venus de l'Océan Indien, rencontreront ainsi d'autres pionniers de l'Évangile de la même congrégation et de la même nationalité qu'eux, venus de l'Atlantique.

— Certes, si jamais un monument est élevé à la mémoire de ceux qui sont morts ou mourront pour civiliser la vieille Afrique, ce ne sera que de la plus simple justice de mettre au premier rang les succes-

seurs du P. Libermann. Comment oublier toutefois le nom de Mgr Augouard, qui vient de planter récemment la croix de Jésus-Christ sur les rives du Chari chez les peuplades lointaines du Baguirmi, à trois mille kilomètres de l'Atlantique. Faut-il rappeler le nom d'un missionnaire — nom qui demain, peut-être, sera celui d'un évêque — le nom du R. P. Trilles, actuellement au Gabon, qui vient de parcourir mille lieues à travers la brousse, ayant apporté, sur la demande même de M. Guillain, ancien ministre des Colonies, son concours éclairé à la commission franco-allemande de délimitation du Congo français et du Cameroun allemand.

— En Abyssinie, les Lazaristes, un moment expulsés, ont été rappelés sur l'ordre même de l'empereur Ménélik. Et dans leur petit poste d'Alitrena — le nom est à retenir — se trouve peut-être, qui sait ! le noyau de cette future Eglise catholique d'Abyssinie destinée, dans les desseins de Dieu à promouvoir vers le progrès et la civilisation l'empire du Lion de Juda.

— En Egypte nous retrouvons, dans le delta du Nil, ces prêtres des Missions africaines de Lyon, que nous avons déjà salués au bord du Niger. Ici ils sont plus particulièrement éducateurs et si à Assouan, à Tantah, à Damiette, à Mansourah, on entend encore parler la langue du vieux pays français, c'est à eux, aux Frères de la Doctrine chrétienne, aux Franciscains et aux Jésuites qu'on le doit. Ils sont les derniers défenseurs de l'influence française sur cette terre aujourd'hui anglaise, imprégnée des souvenirs de saint Louis, de Bonaparte et de Ferdinand de Lesseps.

\* \* \*

*Asie.* L'Asie en 1901 a causé beaucoup d'inquiétudes à ceux qui suivent attentivement le développement de notre divine religion en Orient et en Extrême-Orient. L'affaire de Mytilène a fait craindre un moment de terribles représailles de la part du Sultan, représailles

qui auraient principalement atteint nos missionnaires et leurs établissements. Heureusement ce ne fut qu'une alerte, et, malgré certains troubles récents dont le Saint-Sépulcre fut le théâtre, le calme paraît rétabli.

— C'est une œuvre colossale que celle qu'ont entreprise les religieux catholiques en Orient, puisqu'il s'agit de la transformation intellectuelle, morale et religieuse de plus de quinze millions d'hommes. Ils ont compris que c'était seulement en éduquant la jeunesse qu'ils arriveraient à leur but. Or, quels ont été les résultats hier et aujourd'hui ? Leur œuvre progresse-t-elle ? Ecoutez l'opinion d'un homme peu suspect de partialité à leur égard : « Je le demande, disait-il, à tous les Français, à quelque parti ou fraction de parti qu'ils appartiennent, qui, dans ces derniers temps, ont parcouru l'Orient ; je les ai entendus et leurs récits n'ont fait que confirmer les rapports de mes agents, corroborés d'ailleurs par les dires de nombreux étrangers ; n'ont-ils pas tous constaté que l'influence française en Orient, malgré les obstacles qu'on lui oppose et que nous venons heureusement d'écarter, n'a pas cessé de progresser ? Et je ne parle pas seulement des entreprises industrielles que je me suis toujours appliqué à susciter, à favoriser et à soutenir, je parle des écoles et des établissements où l'on enseigne le français. A cet égard, permettez-moi de vous rappeler deux chiffres. Il y a quelques années, le nombre des élèves fréquentant les établissements et les écoles où on parle français, n'atteignait pas tout à fait 50,000 ; au printemps dernier ce nombre atteignait 90,000 et je sais qu'il a augmenté depuis. » L'homme qui, il a quelques jours, prononçait ces paroles significatives, est M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères en France. Ainsi donc, sur cette terre sainte entre toutes, qui fut le berceau de notre Dieu, en face du schisme et de l'hérésie, se dresse toujours, plus vivante et plus glorieuse, la Croix qui continue de régénérer le monde, chaque jour, depuis deux mille ans !

— Dans l'Inde britannique, le mouvement des conversions a été remarquable ; certains diocèses tels que ceux de Nagpoure, de Pon-

dichéry, de Trincomale, ont vu doubler le nombre des convertis. Le Bettiah a été ouvert à l'influence catholique ; le roi du Népal a abandonné les faux dieux. La terrible famine qui a désolé l'Inde a eu, au point de vue moral, cette conséquence bienfaisante, qu'elle a fait ressortir le dévouement admirable des missionnaires et des Sœurs de charité, et qu'elle a montré une fois de plus l'inépuisable charité des catholiques d'Europe.

— Si nous jetons les yeux sur l'Indo-Chine, nous ne pouvons que nous réjouir des progrès continus de la foi catholique. Chez les Bahnars, au Cambodge, chez les Moïs, en Annam, au Laos, les prêtres des Missions étrangères gagnent chaque jour des néophytes à Jésus-Christ. Sur cette terre jadis ensanglantée par l'une des plus violentes persécutions qu'on ait vue jamais, il y a aujourd'hui 1 catholique pour 15 habitants. Hanoï, Haïphong sont érigés en paroisses. Hué, l'ancienne résidence du cruel Tu Duc, l'ancienne capitale de la dynastie des Minh, possède aujourd'hui son quartier chrétien. Les progrès de notre religion seraient encore plus considérables, si l'administration française faisait preuve de plus de bonne volonté. Mais M. Doumer est foncièrement anticlérical, et son gouvernement, si remarquable au point de vue des résultats matériels réalisés par la colonie, se montre foncièrement hostile aux conquêtes morales des missionnaires. Erreur profondément regrettable.

— En Chine, la persécution s'est calmée. Une sorte de trêve plane sur l'immense empire du milieu. Que va-t-il sortir de l'imbroglio chinois ? Il est prématuré de l'indiquer encore. Mais un homme très au courant du monde jaune, Mgr Favier, se déclare optimiste. Toutefois, il convient d'ajouter que la Chine du Nord, non encore travaillée par le terrible mahométisme, se montre moins réfractaire au progrès chrétien que les vices-royaumes du Thibet, du Yunnan et du Sze-Tchouan. Là, comme en Afrique, il faut craindre l'expansion du Coran qui, de jour en jour, gagne sur l'immobilisme de l'antique bouddhisme.

H. FERRIÈRE.

## PENSEES DE CAREME

---

N'écrivez rien, ne faites rien d'où puissent naître la rancune et l'amertume.

Il ne suffit pas de faire les bonnes œuvres, mais il faut les bien faire, c'est-à-dire avec la pure intention de plaire à Dieu.

Avez-vous commis quelque faute ? la pénitence ne vous est pas moins nécessaire que le remède à celui qui a été blessé.

Voulez-vous marcher avec sécurité dans l'étroit chemin qui conduit au ciel ? appuyez-vous sur le bâton de la croix.

Si parfois vous êtes tenté par le démon, encouragez-vous à lutter en pensant à la couronne qui vous attend.

Pour réussir dans les grandes choses, soyez d'abord fidèles dans les petites.

Lorsque vous agissez, ne consultez pas la prudence humaine, mais la foi.

Pratiquez l'humilité les uns à l'égard des autres.

Vivez saintement au milieu du monde, donnez le bon exemple.

Agissez comme si chaque jour était le dernier, et chaque action la dernière de votre vie.

---

## GRAND'MESSES DE REQUIEM

---

**L**L naît souvent des doutes sur ces messes, du moins dans le diocèse de Montréal. La variété de rédaction de l'indult renouvelé tous les cinq ans depuis un grand nombre d'années, la différence de concession des diocèses voisins et de pays étrangers, quelques cas qui paraissent analogues, mais qui sont en réalité régis par d'autres règles, enfin la difficulté de retrouver le texte de la concession sont autant de causes d'hésitation.



Autrefois, nous avons dans le diocèse de Montréal la permission de chanter ces messes tous les jours de rite double mineur (1). Plus tard Mgr Fabre obtient cette permission pour deux double mineur par semaine, puis pour trois jours double mineur ou majeur, avec indication de ces jours par l'évêque. Enfin les derniers indults ne parlent pas de cette fixation des jours faite par l'évêque.

On aimera sans doute à lire ici le dernier indult de date très récente (2).

Ex audientis SSmi habita 18 januarii 1902.

« SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia PP. XIII referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, de speciali gratia indulsit, ut in ecclesiis dioecesis Marianopolitanae, celebrari valeat ter in hebdomada, Missa de Requiem occurrente etiam fasto ritus duplicis; exceptis primae et secundae classis, diebus Dominicis, aliisque festis de praecepto servandis, necnon vigiliis, feriis atque octavis privilegiatis, et dummodo hujus indulti intuitu nihil omnino praeter consuetam eleemosynam percipiatur: de consensu Ordinarii, ad quinquennium ».

I. — Cet indult mentionne les lieux et les jours pour lesquels il est accordé.

1o Il n'est pas *personel* aux prêtres, de sorte que chacun puisse choisir trois jours chaque semaine pour chanter dans l'église où il célèbre une messe de *Requiem*; mais il est *local*, accordé aux églises, sous la direction du supérieur ou curé qui doit déterminer chaque semaine quels seront les trois jours affectés à ces messes. La concession est faite aux églises — *in ecclesiis*; il faut sans doute, selon la

(1) C'était un indult obtenu en 1833 par l'évêque de Québec dont le diocèse de Montréal faisait partie. On en trouve la substance dans l'*Appendice au Rituel romain*, à la p. XXXVII de l'édition de 1853.

(2) Cet article ne sera pas inutile dans les autres diocèses, vu que le texte de l'indult est cette fois imprimé et que la Propagande l'adressera sans doute aux évêques qui lui demanderont les mêmes pouvoirs. — Depuis que cet article est rédigé, le No 4 de la *Revue ecclésiastique* nous apporte le texte d'un indult de grand'messes de *Requiem* accordé en novembre dernier au diocèse de Valleyfield. Ces remarques seront donc aussi utiles au clergé de ce dernier diocèse qu'à celui de Montréal.



pratique qui paraît adoptée par la Congrégation des Rites, comprendre sous ce mot les chapelles réellement publiques.

2o L'indult est accordé pour les double en général, mais ce mot est précisé par l'énumération des jours où l'on ne peut en faire usage. Ce sont toutes les fêtes du rite de 1ère et de 2me classe, les vigiles, les fêtes et les octaves privilégiées, qui sont les vigiles de Noël et de la Pentecôte (celle de l'Épiphanie quoique privilégiée ne l'est pas pour ce cas), les fêtes du mercredi des cendres et de la semaine sainte, les octaves de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de la Pentecôte et de la Fête-Dieu. Il reste donc les double majeur et mineur en lesquels cette messe est permise. Cependant il y a encore une double restriction en faveur de ces fêtes qui tombent le dimanche (ce jour quoiqu'il soit du rite semi-double, étant exclu par les rubriques) et de ceux qui tombent en un jour de précepte — *diebus Dominicis aliisque festis de praecepto servandis*. Cette dernière restriction est en pratique nulle pour nous, vu que la seule fête de précepte qui ne soit pas de 2me classe est celle de S. Sylvestre, le 31 décembre, qui n'est plus chômée ici et qui d'ailleurs tombe dans l'octave de Noël déjà exceptée.

II. — Mais il est des doutes qui ne trouvent pas leur solution dans le texte même de l'indult.

1o On s'est demandé si l'on pouvait chanter cette messe le 5 janvier qui est la vigile privilégiée de l'Épiphanie. La Congrégation a répondu « Affirmative » (3). On a demandé aussi si l'on pouvait user de cet indult quand même il n'y avait pas de ministres sacrés ni d'absoute, et la réponse a encore été affirmative (4). Enfin, on a demandé si l'on pouvait chanter cette messe plusieurs fois le même jour (5) et si l'on pouvait bénéficier de l'indult dans les semaines où

(3) Le 9 mai 1857, ad II, *Cadurcen.* (Cohors, en France), no 3049(5241).

(4) Le 4 septembre 1875, ad I, *Quebecen.*, no 3369(5628).

(5) Le 18 décembre 1878, ad II, *Tarantasiens.* (Tarentaise, Savoie), no 3472(5756).

il se rencontrait des semi-double (6). La Congrégation a également donné une réponse affirmative à ces deux questions.

2o Il va de soi qu'il faut observer pour ces messes indultaires les prescriptions diverses portées sur les messes de *Requiem* en général. C'est ainsi que pour ces messes, comme pour les autres, la prose *Dies irae* est obligatoire (7), qu'il faut chanter l'offertoire et qu'il n'est pas permis de le remplacer par un autre morceau, qu'elles doivent toujours avoir trois oraisons, à moins de coïncider avec un jour privilégié comme le 3e, 7e, 30e, et l'anniversaire, qu'on y doit allumer quatre cierges au moins, qu'enfin ces messes sont interdites chaque fois que le saint Sacrement est exposé dans la même église.

J. S.

## CHRONIQUE

### Notre-Dame-du-Bon-Conseil

**F**UNDI, le 17 du courant, vers 5 heures du matin, un agent de la police venait avertir M. le curé Brady que l'église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil était en feu. L'alarme fut aussitôt donnée, on se hâta d'ouvrir les portes du temple, et les pompiers accoururent.

L'un des vicaires essaya à plusieurs reprises de pénétrer dans le sanctuaire, pour enlever les saintes espèces qui reposaient dans le tabernacle du maître-autel. Mais, suffoqué par la fumée, il dut enfin battre en retraite.

(6) Le même, ad I, et le 15 avril 1880, *Aquen.* (Aix, France), no 3514 (5803). Ainsi dans une semaine où il y a trois double et trois semi-double, on peut chanter six messes dans la même église s'il n'y a qu'un prêtre qui y célèbre, et plus de six s'il s'y rencontre plusieurs prêtres.

(7) Il n'est plus permis, quand même il n'y a qu'un chantre, de passer quelques strophes dans le chant du *Dies irae* ; la décision qui le permettait a été omise à dessein dans la nouvelle collection des DECRETA AUTHENTICA C. sacrorum RITUM.

Dans l'après-midi, heureusement des fouilles purent être entreprises au milieu des décombres, et le ciboire ainsi que les hosties consacrées furent trouvés intacts.

Ce fait, à lui seul, ce qui marque bien l'esprit de foi et de religion des paroissiens, leur a causé une immense consolation dans la douloureuse épreuve qu'ils viennent de subir.

Il fut évident tout de suite que l'édifice était perdu, le feu ayant envahi et consumé les boiseries et les voûtes, avant même l'arrivée du corps des pompiers. On vit bientôt les flammes sortir en tourbillons par les fenêtres et la toiture.

Il ne restait plus qu'une alternative : circonscrire l'incendie et en diminuer l'intensité, afin de sauver les constructions avoisinantes et d'empêcher les murs de l'église d'être totalement détruits. On s'y employa avec courage. L'énergie dépensée fut couronnée de succès. Le presbytère n'a pas été atteint, et le gros œuvre de l'édifice incendié pourra servir à une restauration.

Les dommages sont sans doute considérables. L'église n'est plus qu'une ruine dans son ensemble. Le mobilier, les riches autels en marbre, leurs garnitures, les statues et les tableaux, presque tout a été dévoré par les flammes. Mais la situation, bien que pénible, n'est pas désespérée.

Les ressources ne feront pas défaut. La paroisse recevra des compagnies d'assurance contre le feu une indemnité considérable. Elle peut compter sur la générosité de toutes les âmes sympathiques. Le sous-sol de l'église de Sainte-Brigitte, toute voisine, a été mis à la disposition de la congrégation de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Nous offrons aux paroissiens éprouvés nos plus profondes sympathies ; mais nous avons lieu de croire, en même temps, que le désastre sera réparé avant longtemps et sans trop de sacrifices.

### **L'Œuvre des Tabernacles**

Nous venons de parcourir le vingt-septième rapport annuel de l'Œuvre des Tabernacles.

Le but de cette association est éminemment religieux. " Elle aide à corriger un peu dans les missions pauvres cette nudité des autels, dont l'Église rougit et souffre. Il y a plus, elle fournit parfois le minimum requis pour la célébration des mystères, de sorte qu'elle permet à Notre-Seigneur de résider au milieu des pauvres qu'il aime tant. "

Pour appartenir à l'œuvre, il suffit d'envoyer une souscription annuelle de \$0.50 à la Sœur Directrice, Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal. Trop peu de chrétiens pensent à verser cette obole ! uniquement, sans doute, parce que l'œuvre n'est pas assez connue. Il faut lui faire plus de réclame. Un mot dit à propos, dans les prédications de retraites, dans la direction des âmes pieuses, susciterait des adhésions faciles et nombreuses. Ce mot, promettons à Notre-Seigneur de le dire. L'association ne compte encore que 1370 membres dans toute l'Amérique du Nord ; ce chiffre devrait être beaucoup plus élevé.

Cependant, l'année dernière, 157 paroisses distribuées dans 29 diocèses ont été assistées. Les articles fournis aux chapelles pauvres ont atteint le chiffre de 3.294, représentant une valeur de \$3,225.50.

### **L'Œuvre des Apprentis**

Inutile de revenir sur l'importance tout exceptionnelle de cette œuvre, dirigée avec tant de dévouement par les Frères de Saint-Gabriel. Il y a quelques semaines, à peine, nous en avons parlé longuement. Nous voulons simplement, aujourd'hui, constater qu'elle gagne chaque année des sympathies nouvelles et précieuses.

Le public s'est épris de la beauté et de l'excellence du but poursuivi : arracher aux dangers de la rue et du désœuvrement les enfants pauvres ou abandonnés, pour en faire des ouvriers sérieux, honnêtes et foncièrement chrétiens.

C'était pour concourir à cette œuvre de préservation et de conservation qu'un auditoire compact se pressait, lundi dernier, dans la salle académique de l'École Montcalm. Le programme promettait beaucoup ; musiciens, chanteurs, acteurs ont remporté un succès marqué.

Ce sont là de bonnes récréations, où l'esprit se repose sans fatigue et sans péril, où la charité bien entendue se pratique sans effort.

Montréal, le 19 février, 1902.

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES



ONSEILS AUX PARENTS ET AUX MAITRES SUR L'ÉDUCATION DE LA PURETÉ par *l'abbé Fonssagrives*, chanoine honoraire de Chartres, aumônier de l'association générale des étudiants catholiques de Paris (cercle du Luxembourg). Poussielgue, Paris.

Voilà un sujet bien délicat, et que M. l'abbé Fonssagrives a voulu traiter, parce que, lui a-t-il semblé, il y a des choses qu'on ne dit pas, et qu'il faut dire. Dans bien des familles, écrit-il, on sait élever les enfants. Il est rare qu'on sache s'y prendre avec les *adolescents*, et les sauver de la crise intime qui les attend, en leur donnant en temps opportun certains éclaircissements nécessaires. Quelqu'un a dit : " Il faut amuser les jeunes gens de crainte qu'ils ne s'amuseent ". Il serait non moins vrai de dire : " Il faut les initier de crainte qu'ils ne s'initient ". Or, c'est ce qu'on ne fait pas. Presque toujours, ce sont les mauvais camarades, les mauvais livres ou les exhibitions

malsaines dans la rue qui se chargent de cette besogne éducatrice. Et alors, quelle éducation !

Une " Société de prévoyance sanitaire et morale " s'est fondée récemment, sous le patronage de M. le sénateur Béranger et de M. le docteur Fournier, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Cette société alarmée par la corruption croissante de la jeunesse, préconise des conférences dans les classes sur les dangers que présentent certains vices au point de vue de la santé. Bonne intention, mauvais système, répond M. l'abbé Fonssagrives. Ces conférences contre la corruption peuvent être corruptrices. Pourquoi ? Parce qu'elles s'adressent à une collectivité. Il n'est pas besoin de connaître beaucoup les collégiens, pour savoir ce qu'ils pourront se dire entre eux après de pareilles mercuriales. Il faut que les révélations soient *individuelles*. C'est la famille, autant que possible, qui doit se charger de ce soin, ou, à son défaut, quelque éducateur de confiance délégué spécialement par elle.

Et puis une propagande contre le vice, qui ne s'appuie pas sur le sentiment religieux, n'est-ce pas chose bien faible, bien fragile ? Que peuvent de froides considérations d'hygiène contre l'entraînement fougueux des passions, surtout quand des réclames de spécialistes, répandues à profusion, permettent à la débauche l'impunité. Il faut que l'adolescent reçoive sur les mystères de la vie un enseignement frappé d'un double cachet religieux et scientifique. Il faut lui apprendre qu'il est à la fois de son devoir et de son intérêt de rester pur, et qu'il doit respecter, dans les puissances de son être, le but providentiel pour lequel le Créateur les lui a données. L'auteur termine par quelques considérations sur le mariage et sur l'hérédité, cette hérédité à laquelle devrait songer tout homme tenté de s'abandonner aux sollicitations du vice, puisque d'innocentes créatures pourront porter la peine de son égoïsme et de sa lâcheté.

Fils de médecin, prêtre, directeur d'un cercle de jeunes gens, habitué à sonder les consciences adolescentes, M. l'abbé Foussagrives était tout désigné pour attirer sur ce terrain brûlant la sollicitude des pères, des mères et des éducateurs. Il se peut que son petit volume soit discuté, mais, d'ores et déjà, les approbations lui arrivent. " Continuez et achevez, lui dit Mgr Jauffret, évêque de Bayonne. C'est neuf peut-être ; mais c'est très utile. Faut-il au moins que la simple récitation de l'*Ave Maria* ne soit pas troublante à un certain âge. " Mêmes encouragements de la part de Mgr Latieule, évêque de Vannes, et du docteur Gouraud, médecin de la charité. Pour nous, ceci dit, laissons parler les autorités compétentes, et souhaitons à l'ouvrage de M. l'abbé Foussagrives de produire tout le bien qu'en attend l'auteur. Il est urgent d'arrêter la jeunesse sur la pente des plaisirs funestes où tant de causes contribuent à la précipiter aujourd'hui.

X.

---

## AUX PRIERES

---

Frère Maxence, économiste général et assistant supérieur général, des Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, décédé à Gand, en Belgique.

Sœur Sophranie Trudeau, religieuse converse, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Eusèbe, née Sophie Boucher, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Longueuil.

Mme veuve Narcisse Lévesque, décédée à Montréal.

Mme Louis Mongeau, née Marie-Louise Lanthier, décédée à Saint-Henri, Montréal.

Mme veuve Pierre Brosseau, née Elizabeth Mercille, décédée à Laprairie.

Mlle Clara Brisson, décédée à Saint-Constant.

M. Christophe Gaudet, décédé à Sainte-Madeleine.



## O SALUTARIS HOSTIA

---

**P**ERSONNE n'ignore que cette strophe fait partie de l'hymne de saint Thomas : *Verbum suprenum prodiens etc.* Voici à quel occasion s'établit l'usage de la chanter.

C'était à l'entrée du XVI<sup>e</sup> siècle. La France venait de subir en Italie d'humiliants revers, et les Anglais, mettant à profit l'épuisement de ses forces, la menaçaient à la fois sur les côtes de la Manche et sur la frontière d'Espagne. Rarement le pays s'était vu en plus grand péril. Alors Louis XII se tourna vers Dieu et conjura les évêques du royaume d'implorer le secours du ciel, en faisant chanter dans toutes les églises, au moment de l'élévation, cette strophe :

*O salutaris hostia,  
Quæ cæli pandis hostium !  
Bella premunt hostilia.  
Da robur, fer auxilium.*

“ Nos ennemis nous pressent de toutes parts, Hostie salulaire, soyez notre force et accordez-nous le secours dont nous avons besoin ”.

Cette prière de tout un peuple autour de l'autel fut entendue. Bientôt les ennemis déposèrent les armes et le danger fut conjuré d'une façon “ merveilleusement étrange ”, disent les chroniques du temps.

Le cardinal Bona écrit à ce sujet :

Quelques églises de France sont dans l'usage de chanter après l'élévation la strophe ; *O Salutaris hostia*. Ce sont les évêques de ce pays qui, sur la demande de Louis XII, établirent ce cérémonial à cause des guerres qui troublèrent ce règne.

Quand la lutte contre l'Eglise devient plus acharnée, au lieu de nous désoler, de nous désespérer, prions, prions beaucoup, améliorons notre vie en évitant le péché. Si nous savions batailler avec cette arme — Dieu nous donnerait la victoire !